




PANNE MÉCANIQUE




Prise en charge des pièces essentielles dans les fonctions suivantes (voir détail des éléments décrits dans les Conditions Générales et Particulières du Contrat) :

	Medium+	Medium
 Moteur	>	>
 Boîte de vitesses	>	>
 Pont	>	>
 Ingrédients	>	>
 Turbo	>	>
 Système de freinage	>	>
 Système de direction	>	>
 Système de transmission	>	>
 Composants électriques	>	>
 Circuit d'alimentation	>	>
 Circuit de refroidissement	>	>
 Système de climatisation	>	>
 Système de suspension	>	>
 Système GPS	>	>
 Volant moteur	>	>
 Vanne EGR, débitmètre	>	>
 Système AdBlue	>	>
 Aide au stationnement	>	>
 Téléphone mains libres	>	>

Plafond de prise en charge des réparations :

> 1 500 € TTC par intervention

OPTION CONFORT

-  > **Suppression des plafonds** de réparations effectuées au titre de la garantie¹
-  > Mise à disposition d'un **véhicule de remplacement** (Medium+ : catégorie équivalente, max D ; Medium : catégorie max B) pendant la durée des travaux*
 - > Prise en charge de la **poursuite de votre voyage** ou de votre **retour au domicile**¹ (Medium+ uniquement)
 - > Prise en charge de la **récupération de votre véhicule après réparation**¹ (Medium+ uniquement)
-  > Mise à disposition d'un **taxi de liaison** pour la récupération du véhicule de remplacement à l'agence de location*

*Si panne non garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement est limitée au délai de réponse d'Opteven suite à la demande de prise en charge faite ; dans le cadre d'une panne couverte par la garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement se fait pendant toute la durée des réparations¹. Voir détail complet dans les Conditions Générales et Particulières du contrat.

ASSISTANCE

Dépannage - Remorquage 24 h / 24 - 7j / 7 :

- > **Medium+** à concurrence de 350€ TTC en cas de :
 - ✓ Panne
 - ✓ Crevaison
 - ✓ Perte de clés
 - ✓ Erreur de carburant
- > **Medium** à concurrence de 180€ TTC en cas de :
 - ✓ Panne

EN PLUS


- > Garantie non dégressive, cessible gratuitement
- > Durée : 6, 12, 24 mois suivant l'âge et le kilométrage du véhicule
- > Remboursement pièces et main d'œuvre au prix client
- > Pas de vétusté
- > Pas de franchise
- > Kilométrage illimité
- > Accès aux souscriptions et à la gestion des sinistres sur internet : garantie.opteven.com

¹Voir détail dans les Conditions Générales et Particulières.


GRILLE TARIFAIRE à compter du 1^{er} novembre 2023

Remboursement direct du réparateur T2

Medium+

Âge et kilométrage maximum à la souscription		Durée	Tarif HTVA hors option confort	Tarif HTVA avec option confort	Tarif TTC ¹ hors option confort	Tarif TTC ¹ avec option confort
6 ans	120 000 km	6 mois	259 €	315 €	281,44 €	343,86 €
		12 mois	335 €	400 €	364,60 €	437,80 €
		24 mois	699 €	820 €	759,76 €	892,56 €
8 ans	140 000 km	6 mois	409 €	465 €	445,08 €	508,18 €
		12 mois	525 €	630 €	572,02 €	687,92 €
12 ans 	160 000 km	6 mois	435 €	565 €	473,24 €	617,24 €
		12 mois	545 €	730 €	593,10 €	797,02 €

Medium

Âge et kilométrage maximum à la souscription		Durée	Tarif HTVA hors option confort	Tarif HTVA avec option confort	Tarif TTC ¹ hors option confort	Tarif TTC ¹ avec option confort
6 ans	120 000 km	6 mois	199 €	249 €	215,86 €	271,66 €
		12 mois	279 €	345 €	303,86 €	377,98 €
		24 mois	539 €	635 €	585,84 €	692,06 €
8 ans	140 000 km	6 mois	249 €	325 €	270,42 €	354,70 €
		12 mois	299 €	385 €	325,34 €	421,96 €
12 ans 	160 000 km	6 mois	295 €	430 €	320,84 €	469,64 €
		12 mois	380 €	535 €	414,04 €	585,54 €

Application d'un coefficient spécifique sur les tarifs ci-dessus indiqués pour les types de véhicules suivants :

- > Coefficient 1,5 : véhicules utilitaires (PTAC supérieur à 2,3T), 4x4.
- > Coefficient 2 : véhicules dont la valeur à neuf est comprise entre 55 000 € TTC et 100 000 € TTC. Véhicules Iveco, Crafter, Transporter, California.
- > Coefficient 4 : véhicules de marques Jaguar et Land Rover.
- > Pour les véhicules d'une valeur à neuf de plus de 100 000€ TTC, nous contacter.
- > Le coefficient s'applique également sur l'Option Confort.

Conditions d'éligibilité² : véhicules particuliers ou utilitaires légers à 4 roues d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5T. Certains véhicules ne sont pas éligibles, voir le détail dans les conditions générales et particulières du contrat correspondant.

Niveau de gestion : T2, remboursement des réparations directement au réparateur.

Règlement des sinistres : la société Opteven Services prendra en charge le montant TTC des factures de réparation au garage réparateur ou le montant HT si celui-ci est le vendeur sous réserve des dispositions contractuelles applicables.

¹TVA au taux en vigueur sur la partie assistance et gestion.

²Voir détail dans les Conditions Générales et Particulières.